

ERREURS DE PILOTAGE A COURT TERME

Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement FILLON semble s'apprêter à prendre rapidement une série de mesures correspondant au programme présidentiel. Toute la question est de savoir quelle marge de manœuvre le nouveau Président de la République peut s'octroyer par rapport à ses engagements, et notamment les plus risqués d'entre eux.

Pour l'heure, il semblerait qu'on ait choisi d'appliquer en priorité les mesures de court terme à effet négatif et de préparer calmement les réformes plus fondamentales, qui n'auront d'impact que dans la durée.

La promesse sur les heures supplémentaires « travailler plus pour gagner plus » a tenu manifestement une place centrale dans la campagne de N.Sarkozy et constitue donc une priorité pour X.Bertrand, Ministre du Travail. Le texte devrait être adopté au cours de l'été pour une application aussi rapprochée que possible.

On comprend facilement les arguments idéologiques et tactiques d'une telle mesure, dont l'objet est principalement de combattre l'idée de partage des emplois par la réduction du temps de travail. Mais comment se fait-il que les experts n'aient pas mis en garde contre les effets directs d'une telle mesure sur l'emploi ? A ce sujet, la gauche a surtout évoqué le déficit d'emplois nouveaux qui seraient remplacés par des heures supplémentaires. Or le risque principal n'est pas là, et il est bien supérieur.

Dans une enquête publiée le 5 avril dernier (cf site UNistat des ASSEDIC) l'UNEDIC annonce des besoins en main d'œuvre à hauteur de **1.223.300 intentions d'embauche** pour l'année 2007. Ces besoins couvrent d'abord les remplacements pour départs en retraite, les démissions pour convenances personnelles et mobilité professionnelle, et à la marge les créations d'emploi.

Comment un chef d'entreprise réagit-il face à de nouvelles normes de charges salariales ? Il doit nécessairement utiliser les possibilités offertes. Si les heures supplémentaires présentent un surcoût de 25% mais sont exonérées de 50% de charges patronales, elles doivent être privilégiées. Et les salariés seront demandeurs puisqu'ils auront non seulement la majoration, mais également l'exonération fiscale et sociale.

On doit donc s'attendre à un sérieux engouement en faveur du dispositif, qui correspondra à l'intérêt des employeurs comme des salariés. Et cela non pour quelques pour cents d'emplois nouveaux, mais pour une bonne partie du flux habituel de départs. Le chiffre plafond de 1,2 millions d'emplois en cause ne devrait-il pas inciter à la prudence ?

Une autre série de mesures néfastes est annoncée à court terme. Il s'agit d'une part des exonérations de droits de succession et du plafonnement à 50% de l'ISF, d'autre part de la majoration probable de la TVA. Alors que l'OCDE annonce un léger réveil de la croissance en Europe, on a là des mesures typiquement contracycliques. D'un côté on allège l'imposition des patrimoines, favorisant ainsi une épargne déjà excédentaire ; et on frappe la consommation, alors qu'il faudrait la

stimuler. Notons que la réduction annoncée du nombre de fonctionnaires va dans le même sens déflationniste : par réduction de la masse salariale distribuée, et augmentation corrélative du nombre de demandeurs d'emplois.

Certes le nouveau gouvernement devrait également s'atteler à des mesures plus favorables à la croissance comme la construction de logements, l'intensification de la Recherche-Développement, l'adaptation de l'Université. Malheureusement tout cela n'aura d'effet qu'à échéance de plusieurs années. Tandis que les mesures d'urgence précédemment citées vont avoir un effet immédiat, tant sur l'emploi que sur le taux de croissance.

Mal avisé celui qui reprocherait à un élu d'appliquer son programme. Faut-il pour autant souhaiter que le pays s'engage dans une impasse ? Il ne manque pas d'experts en rhétorique capables de démontrer que dans certaines circonstances, une réforme indispensable doit être mûrement étudiée...et momentanément différée.